

04 OCT. 2018

62170 MONTREUIL-SUR-MER

FONCTIONNEMENT GENERAL : VERSEMENT DES PARTICIPATIONS ANNUELLES DES EPCI MEMBRES (RENOUVELLEMENT)

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symc^éa)

Réunion du 26 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six septembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 14 septembre 2018.

Etaient présents :

Monsieur Marcel Leclercq, Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Henri BOITEL Monsieur Jean-Marie TINCHON et Monsieur Marc RICART délégués représentant la communauté de communes du Ternois; **Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Bernard BAYOT, Monsieur Alain CARLIER** et Monsieur Jean-Claude DARQUE délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Hubert DOUAY et Monsieur Lucien BONVOISIN** délégués représentant la communauté d'agglomération des Deux Baies en Montreuillois; **Monsieur Damien BRICOUT** délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Absents excusés :

Madame Mary BONVOISIN, Monsieur Pierre-Georges DACHICOURT, Monsieur Jean LEBAS et Monsieur Philippe FOURCROY délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Bernard TAFFIN délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées. Monsieur Christophe COFFRE délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT délégué représentant la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

Autres membres présents :

Monsieur Bruno COUSEIN, Président de la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Marc BRIDOUX, Président de la communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Ghislain TETARD, Conseiller Régional et Président de la CLE ; Monsieur Cyril CONGY, Chef de service environnement de la Communauté d'Agglomération Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Thomas CLAYES, DGA de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie.

Autres membres excusés :

Monsieur Michel Wathelain, Président de la Communauté de Communes du Coquelicot ; Monsieur Laurent SOMON, Président de la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie et Monsieur Francis PETIT, vice-président de la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 13

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 10

- Titulaires : 10
- Suppléants : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité :

Il est proposé aux membres du conseil d'acter le renouvellement pour une durée de 3 ans, de la délibération relative au versement de la participation annuelle des EPCI membres, soit 50% au mois de janvier sur la base de la participation N-1, le solde en milieu d'année sur la base de l'année N.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 23/09/18 et de la publication et de l'affichage le 11/10/2018



REÇU LE

- 4 OCT. 2018

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL
Président du Symcécia

Symcécia
Agir ensemble pour la Caneche et ses affluents